la cgt TCL - Mode Lourd -

PROJET SIS

SERVICE INTERNE DE SÉCURITÉ



LA SÉCURITÉ MÉRITE MIEUX QU'UN PASSAGE EN FORCE !

QUI VA PAYER ?

Le projet prévoit 145 créations de postes d'ici 2032 (200 agents au total), avec des coûts importants : formations, armement, équipements, véhicules, locaux… Dans un contexte de 54 milliards d'euros d'économies demandées par le gouvernement, les collectivités sont aussi mises à contribution. Sur quels budgets ? **La CGT refuse que cela se fasse au détriment de l'exploitation, de la maintenance, de la sécurité ferroviaire ou des effectifs.**

UN RISQUE RÉEL DE SOUS-TRAITANCE

Le réseau fait déjà appel à des entreprises privées. Que deviendront ces prestations avec la création du SIS ? Les 145 postes annoncés seront-ils de véritables emplois supplémentaires ? Si le recrutement n'atteint pas les objectifs, la réponse sera-t-elle davantage de sous-traitance ? **La CGT refuse que la sûreté devienne un marché et exige l'internalisation des emplois et des compétences. Avec le privé, nous perdrions tout contrôle sur les conditions d'emploi et d'intervention.**

DES CONDITIONS D'INTERVENTION À RISQUE

RDL prévoit des interventions par équipes de deux agents, puis envisage des équipes de trois. Si trois agents sont considérés nécessaires demain, pourquoi deux aujourd'hui ? Quelle analyse des risques ? Comment deux salariés peuvent-ils gérer une personne violente, protéger les voyageurs, éventuellement procéder à une appréhension, communiquer avec le PC Sécurité et sécuriser les lieux ?

UN DUERP INCOMPLET

La direction indique que l'analyse des risques n'est qu'engagée et qu'elle sera finalisée plus tard, après la mise en activité. **Pour la CGT, c'est inacceptable : l'évaluation des risques doit précéder l'organisation du travail, pas la suivre.**

DES PRÉROGATIVES LIMITÉES

Les agents du futur SIS seront assermentés et pourront disposer de certaines prérogatives (intervention, appréhension, verbalisation dans un cadre limité, port de bâton télescopique, aérosol lacrymogène et menottes). **Mais ils ne seront pas des policiers** et ne disposeront pas des prérogatives de la SUGE ou du GPSR. **Il ne faut pas croire qu'avec ce service, nous allons résoudre à lui seul les problèmes de sécurité du réseau.**

QUEL IMPACT SUR LE PC SÉCURITÉ ?

Demain, le PC Sécurité devra coordonner jusqu'à 200 agents intervenant 24h/24 sur l'ensemble du réseau. Quelle étude de charge ? Quels effectifs supplémentaires ? Quelle formation pour engager des agents armés ? **Aucune réponse à ce jour dans le dossier.**

UNE RESPONSABILITÉ JURIDIQUE IMPORTANTE

Les agents seront confrontés à des situations où une décision devra être prise en quelques secondes. Que se passera-t-il si une intervention est contestée ? Les images des caméras piétons ou les communications radio pourront-elles être utilisées contre eux ? Quelle protection juridique ? Qui paiera leur avocat ? Quel suivi disciplinaire ?

QUE DEVIENNENT LES AUTRES OPÉRATEURS ?

Le SIS concerne l'ensemble du réseau TCL : KBL, SPL-RU, SPL Mobilités, Rhônexpress, navettes fluviales… Quelles conventions ? Qui donne les instructions ? Qui est responsable ? Quelles priorités en cas d'événements simultanés ? **Le dossier est insuffisant.**

ET LES 20 % QUI CHANGENT TOUT ?

On indique que 80 % du métier resterait identique. Les 20 % restants : assermentation, port d'armes, nouvelles prérogatives, appréhension, exposition accrue à la violence et responsabilité juridique nouvelle. **Ces 20 % doivent être pris en compte dans la classification et la rémunération.**



ON NE FAIT PAS D'ÉCONOMIES SUR LA SÉCURITÉ DES USAGERS ET DES SALARIÉS !